



**CRECQ**

Conseil régional de  
l'environnement du  
Centre-du-Québec

**Pour diffusion immédiate**

## **COMMUNIQUÉ**

**Grande manifestation contre le projet de centrale thermique à Bécancour ;**  
**L'équivalent de 400 000 voitures de plus sur nos routes en gaz à effet de serre.**

**Drummondville, le 26 juillet 2004.** Suite à l'annonce par le gouvernement du Québec de l'autorisation du projet de construction de la centrale thermique (gaz naturel) de Bécancour, un regroupement de citoyens(nes) de la région inquiets et déçus de l'évolution de ce dossier a décidé de passer à l'action. Appuyé, entre autres, par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) et la Coalition Québec-Vert-Kyoto, le regroupement ACTE-B (action contre le thermique comme énergie - Bécancour) **invite toute la population du Centre-du-Québec à une grande manifestation pacifique et familiale, samedi le 31 juillet 2004 à 14h30 à l'aréna de Bécancour,** située au 1275, ave. Nicolas Perrot.

La manifestation vise à demander au gouvernement d'imposer un moratoire sur la construction de cette centrale thermique jusqu'à la commission parlementaire de l'automne 2004 et s'inscrit en continuité avec les manifestations qui ont eu lieu contre le Suroît et pour le respect du protocole de Kyoto au cours des derniers mois. ACTE-B veut également démontrer qu'il existe des alternatives vertes aux sources d'énergie polluantes et inciter nos « décideurs » à les adopter.

Rappelons que ce projet de la firme TransCanada Energy Ltd de Calgary, qui a déjà été rejeté par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), émettrait en gaz à effet de serre (GES) l'équivalent de **400,000 voitures de plus** sur nos routes, soit une augmentation des émissions de GES du Québec d'environ **2%**.

Pour autres informations, communiquez avec Éric Perreault : ([eric.perreault@crecq.qc.ca](mailto:eric.perreault@crecq.qc.ca)) ou (819) 475-1048.

- 30 -

Source : Éric Perreault, CRECQ  
(819) 475-1048